



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 16/01/24 en présentiel et audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Christophe MPAGA - Anthony PINTO - Jacques RIVALS

Excusé : MM. Toufik HAMD AOUI - Pierre-Yves KERLOCH - Meissa NGOM - Jean-Marc STERNE - Jerry TOUSSAINT

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

ANCIENS

Match N° 25925928 AS HAJDUK VEJKO / US SUISSE DE PARIS D2.A du 14/01/24

Lecture du rapport de l'arbitre officiel match non joué au motif absence de AS HAJDUK VEJKO.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe de l'AS Hajduk Vejko et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

COUPE LOISIR / ENTREPRISE

Match N° 27619131 BRETONS PARIS 1 / BRETONS PARIS 2 coupe Loisir/Entreprise du 13/01/24

Courriel de BRETONS DE PARIS du 11/01/24 déclarant forfait avisé pour l'équipe 2 BRETONS PARIS.

La commission entérine le forfait avisé et l'équipe 1Bretons Paris est qualifiée pour le prochain tour.

JEUNES

U14

Match N° 27690963 ES SEIZIEME / PARIS EST SOLITAIRES coupe 75 du 13/01/24

Lecture de la FMI et rapport de l'arbitre match arrêté à la 70° au motif : 2 lampadaires sur 4 ne fonctionnent pas.

La commission rappelle aux clubs recevant, même s'ils ne sont pas propriétaires mais uniquement réservataires, qu'ils sont responsables des équipements sur lesquels se déroulent les compétitions officielles (article 39.2 c) du RSG75).

Il est à noter qu'en l'absence de l'arbitre officiel désigné sur cette rencontre, les dirigeants de l'ES Seizième ont décidé de donner le coup d'envoi de cette rencontre en toute connaissance de cause. Ce n'est pas dix minutes avant la fin de la rencontre qu'ils peuvent prématurément mettre un terme à celle-ci après avoir encaissé un second but.

La commission donne match perdu par erreur administrative à l'équipe de l'ES Seizième conformément aux article 39. D) et 40.2 du RSG75. L'équipe de Paris Est Solitaires est qualifiée pour le prochain tour.

Match N° 25929852 BON CONSEIL / AS PARIS D3.A du 03/02/24

Courriel de AS PARIS du 15/01/24 demandant l'application de l'article 23.8 des RSG en inversant la rencontre puisque BON CONSEIL était forfait pour le match aller.

La commission accède à la demande de l'AS Paris et inverse la rencontre (retour) avec trois arbitres officiels dont un arbitre assistant à la charge du club de Bon Conseil.

U 16

Match N° 25926726 PARIS EST SOLITAIRES / POUCHET D3.C du 14/01/24

Lecture de la FMI rapport de l'arbitre et rapport de POUCHET, match non joué au motif : terrain indisponible pour jouer cette rencontre.

La commission demande un rapport à Paris Est Solitaires et de fournir l'AOT pour le déroulement de ce match. Décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Match N° 25926650 PITRAY OLIER PARIS / BON CONSEIL D3.B du 11/02/24

Demande de modification sur footclub accord des 2 clubs pour jouer la rencontre au 21/01/24.

La commission donne son accord.

U 18

Suite au tirage des 1/8^{ème} de finale de ce jour, la commission fixe une date butoir au 25/02/24 pour ces rencontres.

Match N° 25927177 PETITS ANGES 2 / TERNES U18 D3.B du 14/01/24

Courriel de la DJS et de PETITS ANGES du 12/01/24 demandant le report de la rencontre au motif aucun créneau disponible par la DJS.

La commission fixe la rencontre au 25/02/24.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

DEMANDE DE DEROGATION

Dérogations en cours jusqu'au **31/01/2024** concernant l'éclairage et terrain des stades suivants, sauf, si cette dérogation est purgée par une décision de la commission des terrains et des installations de la LPIFF.

- **Stade Georges Carpentier** (PV du 29/08/23 & 24/10/23)
- **Stade des Poissonniers N° 1** (PV du 21/09/23 & 24/10/23)
- **Stade Max Roussie** (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS & 05/12/23) – **Voir décision de la Commission des terrains de la LPIFF (PV du 07/11/23) – la dérogation cessera le 31/01/24 (travaux à effectuer avant cette date)**
- **Stade Bertrand Dauvin** (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)
- **Stade Poissonniers 2** (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)
- **Stade Déjerine** (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)
- **Stade Jules NOËL** (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)
- **Stade Louis Lumière** (PV du 24/10/23 à la demande de la DJS)
- **Stade Wimille** (PV du 28/11/23)
- **Stade de la Plaine** (PV du 02/01/24)

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

ESC 20^{ème} (PV du 08/11/23 SR déclassement)

CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)
PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)
PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)
ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

Criterion +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)

U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)
MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)
TROPS (PV du 10/10/23)
CFFP (PV du 07/11/23)

U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)
ESC 20^{ème} (PV du 24/10/23)
ESC XV (PV du 21/11/23)

U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)

U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)
PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)
ESC 20^{ème} (PV du 17/10/23)
ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)
ESC XV (PV du 14/11/23)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à venir, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75, sauf décision dérogatoire prise par la commission en jeune (arbitre central à la charge du club recevant et les deux arbitres-assistants à la charge des deux clubs).

COUPE 75 SENIORS

1/8 de finale le 07/01/24 tirage effectué le 28/11/23

1/4 de finale le 25/02/24 – tirage le 30/01/24

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

COUPE SENIORS Amitié

1/2 de finale le 25/02/24 – tirage effectué le 16/01/24

Coupe Anciens

1/4 de finale le 21/01/24 - tirage effectué le 09/01/24

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

COUPE CDM

1/4 de finale le 25/02/24 – tirage effectué le 16/01/24

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

COUPE 75 SENIORS FEMININE

2^{ème} tour le 06/01/24 tirage effectué le 14/11/23 **date butoir 24/02/24**

1/4 de finale le 30/03/24 – tirage le 27/02/24

1/2 de finale le 20/04/24

Coupe 75 U20

1/2 de finale le 25/02/24 – tirage effectué le 16/01/24

COUPE 75 U18

1/8 de finale le 21/01/24 – tirage effectué le 09/01/24 **date butoir 25/02/24**

1/4 de finale le 10/03/24 - tirage le 27/02/24

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

COUPE 75 U16

1/8 de finale le 21/01/24 - tirage effectué le 19/12/23 **date butoir 25/02/24**

1/4 de finale le 10/03/24 – tirage le 27/02/24

1/2 finale le 31/03/24 – tirage le 05/03/24

Coupe U16 Amitié

1/4 de finale le 21/01/24 – tirage effectué le 19/12/23

1/2 finale le 10/03/24 – tirage le 30/01/24

COUPE 75 U14

1/4 de finale le 10/02/24 – tirage effectué le 16/01/24

1/2 finale le 30/03/24 – tirage le 05/03/24

Coupe U14 Amitié

1/2 finale le 10/02/24 – tirage effectué le 16/01/24

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/2 finale le 10/02/24 – tirage effectué le 16/01/24